



VILLE DE LOURDES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lourdes, le 15 décembre 2021

CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous informe de la réunion du Conseil municipal :

le mardi 21 décembre 2021 à 18 h 30,

Palais des congrès
Avenue du Maréchal Foch
65100 LOURDES

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour relatif à cette séance.

Il est fait application de règles dérogatoires concernant l'organisation de cette séance afin de respecter les gestes barrières et les règles de distanciation physique, prévues par la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire (article 10 IV). Ainsi, le Conseil municipal se déroulera avec une jauge maximale de 42 personnes pour le public, hors presse. Le caractère public de la séance sera par ailleurs réputé satisfait dès lors que les débats sont accessibles en direct au public de manière électronique.

Veillez noter que le passe sanitaire ne sera pas exigé pour participer ou assister à la séance du Conseil municipal.

La séance sera rediffusée en direct sur la chaîne YouTube de la Ville de Lourdes, au lien suivant : <https://www.youtube.com/channel/UCzR6rGVB4SS4ZosIDhclg/featured>

Le Maire,

Thierry LAVIT



Vice-Président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées

VILLE DE LOURDES

2, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE – 65100 LOURDES – FRANCE
Tél. : 33 (0)5 62 94 65 65 / Fax : 33 (0)5 62 46 10 36 – www.lourdes.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU **21 DÉCEMBRE 2021**

ORDRE DU JOUR

I - DECISIONS DU MAIRE

- 1 - Décisions du Maire

II - ADMINISTRATION GENERALE

- 2 - Validation du Plan avenir Lourdes
- 3 - Avis sur une dérogation au repos dominical des commerces de détail accordée par le Maire pour l'année 2022
- 4 - Comédie musicale de Bernadette : abrogation de la délibération n°25 du Conseil Municipal du 28 février 2020 : nouvel avenant n°1 à la convention
- 5 - Organisation de séjours ados 2022 - Centre social

III - FINANCES

- 6 - Services publics : tarifs 2022
- 7 - Dépenses d'investissement 2022 : ouverture de crédits
- 8 - Chargé de mission Action coeur de ville et Schéma directeur urbain : demande de financement
- 9 - Centre communal d'action sociale (CCAS) : avance sur subvention 2022
- 10 - Comité d'entraide des employés de la ville de Lourdes, du CCAS et du SIMAJE : avance sur subvention 2022
- 11 - Fonds de solidarité logement (FSL) : participation communale 2021

IV - TRAVAUX / URBANISME

- 12 - Projet Toupnot : signature de la charte Ecoquartier

V - TRANSITION ECOLOGIQUE ET CADRE DE VIE

- 13 - Cartographie des cours d'eau

VI - SPORTS

- 14 - Associations sportives : affectation de l'aide au sport

VII - CULTURE / PATRIMOINE / TOURISME


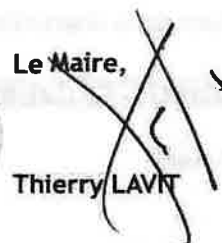
- 15 - Mise à disposition ponctuelle et exceptionnelle de l'Espace Robert Hossein au profit de l'association "Ensemble paroissial de Lourdes"
- 16 - Convention permanente avec l'Office de tourisme - création d'une billetterie pour les événements culturels
- 17 - Transfert de propriété de biens culturels entre l'Etat et la ville de Lourdes - acceptation des conditions de conservation et de mise en valeur de vestiges archéologiques mobiliers et affectation au Château fort-Musée pyrénéen, musée de France

VIII - AFFAIRES JURIDIQUES

- 18 - Modification de la délibération n° 3 du Conseil municipal du 16 juillet 2020 et de la délibération n°2 du Conseil municipal du 14 avril 2021 relatives aux délégations du Conseil municipal au Maire
- 19 - Convention de mise à disposition de véhicules entre le Syndicat intercommunal multi-accueils jeunesse et écoles du Pays de Lourdes (SIMAJE) et la ville de Lourdes
- 20 - Cession de la parcelle BC 396 sise chemin de Lannedarré à Promologis
- 21 - Cession du Banc de la Grotte n°13 "Au Palais royal" à la SARL Société MARTINE
- 22 - Banc de la Grotte n° 19 : demande d'autorisation de mise en location-gérance
- 23 - Cession du Banc de la Grotte n° 25 "Union catholique" à Monsieur et Madame Louis MARTINE

IX - PERSONNEL

- 24 - Mise en oeuvre du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- 25 - Télétravail : modifications de la délibération n°32 du 28 février 2020 et mise en oeuvre de l'allocation forfaitaire
- 26 - Création d'emplois pour accroissement temporaire d'activité
- 27 - Création d'emplois saisonniers au titre de la saison 2022
- 28 - Création d'un emploi de Collaborateur de Cabinet
- 29 - Recrutement des Ambassadeurs de l'accessibilité
- 30 - Recrutement d'agents recenseurs et nomination du Coordonnateur communal du recensement de la population et du Correspondant du répertoire des immeubles localisés et de leurs adjoints
- 31 - Mise à disposition d'un agent communal
- 32 - Tableau théorique des effectifs 2021 - Modifications


Le Maire,

Thierry LAVIN